



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'U.E.

Innovation Start-up

Publics concernés

Demandeur d'emploi , Entreprise , Jeune actif

Domaines secondaires

Innovation , Start-up , Création d'entreprise

Soutenir les jeunes entreprises innovantes dans leur dynamique de recherche et développement.

Objectifs

impulser de nouvelles actions permettant de passer à une phase d'accélération dans l'émergence et la croissance des jeunes pousses innovantes,

accompagner les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.

Bénéficiaires

Les entreprises innovantes implantées en Nouvelle-Aquitaine :

immatriculées depuis 5 ans au maximum,
qui ont pour objectif de développer un produit et/ou service basé sur une innovation technologique ou non technologique,
dont le modèle d'affaires présente un risque,
et n'ayant pas encore distribué de bénéfices.

Montant

80% maximum des dépenses éligibles retenues.

Aide plafonnée à un montant maximum cumulé de 3 M€ (subvention, prêt, avance) sur la période globale d'éligibilité du bénéficiaire au régime d'aide (cf. base réglementaire).

Dans la limite des taux maximum autorisés, l'intensité de l'aide accordée est fonction :

- des besoins réels de l'entreprise,
- du degré d'innovation,
- de l'équipe,
- du montant des fonds propres mobilisés,
- du lien avec les filières stratégiques régionales,
- des perspectives de retombées économiques sur le territoire régional,
- des co-financements mobilisés...

Aide sous forme de subvention, prêt ou avance.

Dépenses éligibles :

- Frais de personnel,
- Coûts des instruments et du matériel,
- Coûts de la recherche contractuelle, des connaissances et des brevets achetés ou pris sous licence,
- Coûts des services de conseil et d'appui utilisés exclusivement aux fins du projet,
- Coûts liés à aux droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle,
- Frais généraux additionnels et les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, en lien avec le projet d'innovation.

Comment faire ma demande ?

Télécharger le dossier plus bas

Le remplir et le renvoyer par mail à l'adresse suivante : startup-region@nouvelle-aquitaine.fr

Important : si la société est déjà créée, merci de joindre à votre demande :

un extrait Kbis,
la dernière liasse comptable et fiscale si vous avez déjà clôturé un exercice,
et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un
communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Correspondants

Service Relation aux Usagers

05 49 38 49 38